

CONSEIL MUNICIPAL DU 30 JUIN 2017
Compte rendu

Le Conseil Municipal régulièrement convoqué par le Maire le 19 juin 2017, s'est réuni en salle du Conseil Municipal de la Mairie de Saint Maurice de Lignon le vendredi 30 juin 2017 à 20h00, sous la présidence de Madame Isabelle SERVEL, Maire de la commune.

Mme-M. SERVEL (Maire), DEVUN, MERLE P, PASCAL (adjoints), BERRUERO, MERLE M, VENISSE, OUILLON, VEILLON, BAYON et PEYRARD.

Absents :

Robert CLEMENCON ayant donné procuration à Laure BAYON
Bruno HABAUZIT ayant donné procuration à Isabelle SERVEL
Carole LAURENT ayant donné procuration à Marie Aimée DEVUN
Alain FOURNIER ayant donné procuration à François VENISSE
Isabelle CHATAGNERET ayant donné procuration à Catherine VEILLON
Pierre MOREL
Gaelle TARDY
Denis SERODON

Secrétaire de séance : Christelle OUILLON

Le compte-rendu du Conseil municipal du 9 juin 2017 est approuvé à l'unanimité

ELECTIONS

DESIGNATION DES DELEGUES EN VUE DE L'ELECTION SENATORIALE PARTIELLE

La commune doit procéder à la désignation des délégués et suppléants en vue de l'élection sénatoriale du dimanche 24 septembre 2017
5 titulaires et 3 suppléants

Mise en place du bureau électoral :

- Secrétaire : Marie-Aimée DEVUN
- Le Maire a procédé à l'appel nominal des membres du Conseil : 11 Conseillers présents, donc le quorum est atteint.
- Membres du bureau : Président : Maire
2 conseillers municipaux présents les plus âgés : Annick BERRUERO/ Roselyne PEYRARD
2 conseillers municipaux présents les plus jeunes : Jérôme PASCAL/ Laure BAYON

Nombres de listes de candidats déposées :

- 1

Scrutin :

- Nombre de Conseillers n'ayant pas pris part au vote : 0
- Nombre de votants : 16
- Nombres de suffrages nuls/ blancs : 0
- Nombre de suffrages exprimés : 16

Désignation des 5 délégués : VENISSE François – VEILLON Catherine – PASCAL Jérôme – SERVEL Isabelle – MOREL Pierre

Désignation des 3 suppléants : FOURNIER Alain – BERRUERO Annick – MERLE Marc

COMMANDE PUBLIQUE

PROGRAMME VOIRIE 2017 – GROUPEMENT DE COMMANDE

Afin de permettre des économies d'échelle pour la réalisation des travaux de voirie sur leur territoire, les communes d'Yssingaux, Araules et Saint Maurice de Lignon ont décidé de passer un groupement de commandes et de passer une convention constitutive du dit groupement.

Il est proposé au Conseil Municipal d'approuver la convention créant un groupement de commandes pour la passation d'un marché de travaux de voirie et autoriser le Maire à la signer et à régler les frais inhérents.

Les frais de la consultation seront répartis entre les 3 signataires. Après la désignation du titulaire du marché, chaque commune assurera sa propre maîtrise d'ouvrage des travaux.

Pour rappel, il est prévu en 2017 la réfection des voiries ci-dessous :

- Vaumaison
- Lachamp
- La Faye, le pré et la voie entre la faye et le pré.

Pour un montant estimé de 160 000 € HT.

Approuvé à l'unanimité

FONCTION PUBLIQUE

RECRUTEMENT D'UNE SECRETAIRE GENERALE

Après la diffusion d'une offre pour le remplacement du poste de la Secrétaire Générale et une série d'entretien, le Maire informe le Conseil Municipal que le recrutement a abouti comme suit :

- A compter du 1^{er} septembre 2017 (au plus tôt).
- Part voie de détachement de la fonction publique d'état à la fonction publique territoriale à grade identique (Catégorie C / adjoint administratif principal 1^{ère} classe).

Il convient donc de

- Créer par délibération le grade d'adjoint administratif principal 1^{ère} classe à temps complet
- Approuver le recrutement
- Autoriser le Maire à signer tout document afférent.
- Justifier le recrutement d'un agent de catégorie C au lieu de catégorie B réglementaire
En expliquant que les candidats de catégorie B ne correspondaient pas au profil recherché ou n'ont pas donné suite
Que la candidate retenue peut prétendre à une nomination au grade de rédacteur par voie de promotion interne dans les mois à venir,

Approuvé à l'unanimité

DIVERS

CONSTITUTION DU JURY POUR LE CONCOURS PHOTOS

Dossier géré par Gaëlle TARDY

Pour rappel, le concours photo prend fin le 16 juillet et les photos doivent être déposées avant le 22 août 2017.

Le jury sera constitué :

- d'élus : Laure Bayon, Pascal Merle, Christelle Ouillon, Denis Serodon ou Bruno Habauzit
- 4 Présidents d'associations, 1 par thématique dans la mesure du possible : Culturelle, sportive, sociale...
- 4 commerçants a minima dont ceux qui ont contribué aux lots ;

LES TAP

Il est rappelé au Conseil Municipal la sortie du décret n°2017/1108 du 27/06/17 relatifs aux dérogations à l'organisation de la semaine scolaire et prévoyant notamment la possibilité, sous certaines conditions, de revenir à la semaine à 4 jours.

Pour la rentrée 2017/2018, au vu des délais et des conséquences induites par cette modification de l'organisation de la semaine scolaire (transport scolaire, parents, etc...), rien ne sera modifié dans l'immédiat. Par contre ce dossier sera à retravailler, conjointement avec le Conseil communautaire notamment, dès début 2018 afin de se positionner sur le maintien ou non des TAP et l'organisation des rythmes scolaires.

BEBES EN FETES

En mars 2018, c'est la commune de Saint Maurice de Lignon qui va accueillir les bébés en fêtes. Le Maire invite les élus à suggérer toute innovation pour cette manifestation.

TOUR DE TABLE (non exhaustif)

Catherine VEILLON :

La comédie de Saint Etienne propose une représentation théâtrale sur la commune le 2 décembre 2017.